Les Bekhaled ou le djihad en famille

24/08/2018 à 21h32

Le djihad en famille. Total. En novembre prochain, la fratrie Bekhaled a rendez-vous avec la justice. Au printemps, deux juges d'instruction antiterroristes ont renvoyé les six frères et sœur de cette famille de la banlieue lyonnaise devant la cour d'assises pour y répondre de leur engagement dans la violence islamique.

Trois d'entre eux -Mohamed, Rafik et Farid- ne seront pas dans le box. Et pour cause, les trois frères se trouveraient toujours en Syrie où ils se sont rendus dès 2013. Leurs deux frères restés en France ne sont pas en reste puisque Reda et Karim, interpellés en septembre 2014, sont soupçonnés d'avoir projeté un attentat sur le territoire. Farida, l'aînée de la fratrie et unique fille, est quant à elle suspectée d'avoir voulu se rendre en Syrie et de partager l'idéologie mortifère de ses petits frères.

Au total, quinze personnes, dont un mineur et plusieurs accusés en fuite, seront jugées dans ce dossier considéré comme particulièrement sensible. Et qui vient d'alimenter une polémique avec l'erreur d'un juge d'instruction qui a conduit à la remise en liberté de Oualid en avril dernier, après près de deux ans de détention provisoire.

Mais le personnage central de ce dossier c'est Reda Bekhaled. À 23 ans seulement, c'est déjà sa deuxième implication dans une affaire majeure. Mineur, il avait été poursuivi dans l'enquête sur Forsane Alizza, un groupuscule islamiste radical. La justice lui reprochait d'avoir activement participé à la recherche d'armes. Connu sous le pseudonyme « Kalachnikov-Lyon » par les autres membres du groupuscule,

celui dont l'expert psychiatre soulignait l'« intelligence sans doute supérieure à la moyenne », a été condamné à deux ans de prison ferme en 2015.

Ces poursuites sont loin d'avoir atténué son engagement dans l'islamisme radical. Car, dès 2013, il est suspecté d'avoir incité et facilité le départ de Français vers la Syrie, dont plusieurs filles mineures. En relation permanente avec de nombreux djihadistes sur zone, à commencer par ses frères, il encourageait même à distance certaines opérations terroristes. Des échanges découverts sur la messagerie Skype indiquent qu'il a par exemple « *pleuré de joie* » en apprenant la mort d'un de ses camarades tué dans un bombardement en juillet 2013 : « *un exemple à suivre* », se félicite cet homme fasciné par la mort en martyr.

Mais c'est en France que Reda Bekhaled était sur le point de passer à l'acte. Sur certaines écoutes, il laisse entendre qu'il veut agir « ici », cite en exemple Mohamed Merah ou Mehdi Nemmouche, le tireur du musée juif de Bruxelles. Les policiers découvrent également qu'il cherche à obtenir l'autorisation d'un « calife » en Syrie avant d'agir.

Le 5 septembre 2014, une conversation avec son petit frère Karim met en alerte les enquêteurs : « *Ouais, faut se préparer pour le 16 et après… et après c'est à vue, Inch'Allah* », lance Reda. « *Cette conversation laisse apparaître clairement que la date du 16 septembre est arrêtée, pour une action commune des deux frères Bekhaled, l'expression c'est à vue ne pouvant être interprétée que comme l'usage d'armes* », en déduisent les juges d'instruction. Aucune cible précise n'est en revanche établie.

(…) Le Parisien